

HISTOIRE de l'AMICALE, sa façon d'ÊTRE.....

L'Association " Les Amis de la Favorite " Loi de 1901 est devenue

AMICALE du SERVICE MILITAIRE ADAPTE (ASMA)

Sa création a été induite par Bernard Génot qui a appelé Michel Amérand le 6 janvier 2006. A ce moment a commencé une recherche des Anciens de Martinique, plus précisément de la Favorite. Le 1er avril neuf d'entre eux se sont retrouvés à Saint Pierre de Maillé. Les recherches se sont amplifiées et près d'une vingtaine d'anciens de la Favorite affectés à l'Etat Major ont créé le 7 octobre de la même année l'association " Les Amis de la Favorite ".

Rapidement, le cercle s'est élargi à ceux de Balata, de l'Anse Figuier, puis les anciens qui, passés par la Martinique, sont affectés en Guyane et en Guadeloupe. Ainsi la petite association prend son essor.

Nous avons marqué notre attachement aux Troupes de Marine en sollicitant notre affiliation à la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer - Anciens Combattants des Troupes de Marine (FNAOM-ACTdM). Le congrès FNAOM 2008 consacre notre affiliation. Nous y rencontrons les Réunionnais qui nous font remarquer notre appellation limitative : Métropolitaine associée à Antilles-Guyane en les ayant " oubliés ". C'est ainsi que le nouveau titre a évolué pour devenir " Amicale Métropolitaine du SMA " puis "**AMICALE du SERVICE MILITAIRE ADAPTE**".

La suite de l'article

L'Amicale a le souci de réunir toutes les composantes : RIMa, Génie, Matériel, Marine, Air et CMFP qui ont servi le Service Militaire Adapté. Nous nous sommes engagés à respecter les recommandations de la CNIL, ce qui explique la non-diffusion de notre fichier. Nous mettons en relation deux ou plusieurs anciens après leurs avis respectifs et seul l'accord des parties nous autorise à la communication des coordonnées.

L'association ne demande rien d'autre que les éléments essentiels à l'adhésion. La condition sociale passée ou actuelle, le grade n'intervient pas dans nos critères de recrutement. Nous respectons les grades s'ils nous sont connus ou communiqués, mais nous privilégions les relations humaines que sont celles des Troupes de Marine et de la grande Famille du SMA.

Nous avons donc la chance de vivre dans une vraie Amicale où **AMITIE, CONVIVIALITE et RESPECT** sont les maîtres mots. Naturellement, lors des réunions de petits groupes se forment : affinités, affectations et l'interaction s'effectue naturellement par curiosité et aussi par volonté de la connaissance de l'Autre. Nous parvenons à une homogénéité au-delà des différences de toutes sortes. Un jour, bien entendu, nos recherches nous conduisent à retrouver des personnes qui font partie d'autres Associations, d'autres Amicales. Qu'importe s'ils adhèrent à deux ou trois organisations, nous les accueillons et nous avons prévu une cotisation réduite aux membres d'une autre association affiliée à la FNAOM et même par extension à une autre Amicale du type " Troupes de Marine ". La participation à une de nos organisations nécessite une adhésion afin de sceller la couverture assurance responsabilité civile.

En conclusion, il est possible que des anciens du SMA reçoivent notre présentation ou soient contactés téléphoniquement, tout en faisant partie d'autres organisations. LIBRE à eux de nous rejoindre ou de nous ignorer, d'adhérer ou de nous quitter. Leur participation est toujours la bienvenue.

Une volonté : réunir des moins Anciens, notre évolution nous conduit vers les Jeunes qui prendront la relève ! *Bernard Génot, président de l'Amicale du SMA*